



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

N° Spécial

28 septembre 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial Préfecture des Haut-de-Seine
DEVECO du 28 septembre 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE DEVECO	Page
N° 2021-061	25.09.2021	Arrêté portant prorogation de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne ».	3

Arrêté n°2021-061 portant prorogation de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne »

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- Vu** l'article L.5314-1 du code du travail relatif à la création de la mission locale pour l'insertion professionnelle ;
- Vu** la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 modifiée de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, et notamment son chapitre II ;
- Vu** le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public (GIP) ;
- Vu** l'arrêté DAE/1 n°2001-68 du 26 septembre 2001, portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » conclue le 4 juillet 2001 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2006-1486 du 29 septembre 2006 portant prorogation de la convention constitutive du GIP dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2012182-0003 du 30 juin 2012 portant prorogation de la convention constitutive du GIP dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2017-01-19-006 du 19 janvier 2017 portant prorogation de la convention constitutive du GIP dénommé « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » ;
- Vu** la décision de l'Assemblée Générale du GIP en date du 5 juillet 2021 approuvant à l'unanimité la décision du GIP de renouveler sa convention pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} octobre 2021 ;
- Vu** l'avis de la direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine en date du 13 septembre 2021 ;
- Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX, en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine.

ARRETE

Article 1 :

La durée du Groupement d'Intérêt Public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté dénommée « Mission locale intercommunale d'Asnières-sur-Seine/Villeneuve-la-Garenne » est prorogée pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} octobre 2021.

Article 2 :

Sa dénomination, son objet, son siège social, ses membres et sa zone géographique, restent ceux indiqués dans l'arrêté du 26 septembre 2001 susvisé.

Article 3 :

Le Préfet des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution de ce présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Nanterre, le 25 Septembre 2021

Le Préfet des Hauts-de-Seine

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>